

Délibération 2023 / 04-4

L'an deux mil vingt-trois le jeudi six avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

Était absent : Arnaud PICOUT.

Secrétaire de séance : Mr Didier LASSECHERE

* * * * *

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- * Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2022,
- * Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
- * Considérant les éléments suivants :

*** Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2022)	120 224,82
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	-131 272,01

*** Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2022**

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	-92 266,30
---	------------

Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	-131 272,01
--	-------------

Déficit d'investissement cumulé	-223 538,31
---------------------------------------	-------------

*** Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	15 208,21
Sur recettes d'investissement	53 141,34

Solde net des restes à réaliser :	37 933,13
-----------------------------------	-----------

Excédent

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre

Rappel du solde d'exécution cumulé	-223 538,31
--	-------------

Rappel du solde net des restes à réaliser	37 933,13
---	-----------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

Besoin de financement	-185 605,18
* Résultat de fonctionnement à affecter:	
Résultat de l'exercice 2022 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	165 722,37
	120 224,82
Total à affecter	285 947,19

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	185 605,18
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)</i>	
2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) :	0,00
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	100 342,01
<i>(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2023)</i>	
TOTAL AFFECTÉ :	285 947,19

Fait et délibéré en Mairie, le 6 avril 2023

Le Maire,



Raymond RABETEAU